

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de Guigneville - Sébouville, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Guigneville, le lundi 23 septembre 2024 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jérémie AMIARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Etaient présents : Jérémie AMIARD, Samuel CORBEAU, Diane DALEINE, Olivier DUGUET, Stéphanie PERCHERON, Antoine PICAULT, Julien RENVAZÉ.

Absents excusés : Bernard BOIZARD (pouvoir à Jérémie AMIARD), Yohann LAUDIER (pouvoir à Stéphanie PERCHERON), Florence VERSLIPE (pouvoir à Samuel CORBEAU), Annick BARDON.

Date de convocation : 13/09/2024

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance et propose à l'assemblée, qui l'accepte, de désigner Monsieur Julien RENVAZE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée pour rendre hommage à Jean-Claude BOUVARD, ancien maire de 1983 à 2020, décédé le 22 septembre 2024.

Le compte-rendu de la séance ordinaire du 24 juin 2024, transmis à l'ensemble des conseillers, est adopté à l'unanimité.

Travaux 2025

Le Maire propose que des trottoirs en calcaire soient créés chemin de l'orme à Oimpuits, avec pose de bordures A2, afin de permettre un cheminement piétons pour rejoindre les 3 maisons récemment construites. Un point lumineux est à envisager. Des devis seront demandés.

Le maire informe le conseil que le juge a donné son accord pour que les 2 terrains de Torville soient achetés par la commune, au prix de 1500 euros. Si l'acquisition se réalise, le conseil est favorable à l'achat de 2 bancs, 2 tables et une poubelle pour aménager les lieux. Une demande de subvention sera adressée à la société NADARA (société qui s'occupe du renouvellement des éoliennes), laquelle peut aider financièrement des projets en lien avec l'environnement.

Il est signalé la présence d'une flaque importante sur la route en sortant de Oimpuits (direction Guigneville), en cas d'averses. Le Maire se rendra sur place.

France ruralité revitalisation

La commune a été classée dans le zonage « France ruralité revitalisation », ce qui permet d'éventuelles exonérations sur les cotisations foncières des entreprises nouvellement installées et sur les taxes foncières, par décision du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas pratiquer d'exonération fiscale.

Rapport relatif à l'artificialisation des sols

Monsieur le Maire rappelle que la loi n° 2021-1104 du 22 Août 2021 dite climat et résilience prévoit la production d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols tous les 3 ans par la collectivité dotée d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'une carte communale.

Ce rapport, qui vise à éclairer l'action des collectivités en matière d'aménagement de l'espace et à mesurer l'atteinte des objectifs de réduction de l'artificialisation, est établi à l'échelle communale ou intercommunale selon le document d'urbanisme en vigueur et doit faire l'objet d'un débat et d'une délibération par l'organe délibérant.

Le décret n° 2023-1096 du 27.11.2023, relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols, en précise les modalités.

Le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours suivant la publication à la préfète, au président du Conseil Régional, au président de la CCDP, ainsi qu'à la présidente de la structure en charge du Scot (PETR) et à la Direction Départementale des Territoires.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du présent rapport et en avoir débattu, adopte, à l'unanimité, ce rapport et charge Monsieur le Maire de le transmettre aux différents services concernés.

Organisation du 11 novembre 2024

Le conseil municipal organise les cérémonies du 11 novembre de la manière suivante :

- *Guigneville : rendez-vous à 10 h 15, cérémonie à 10 h 30*
- *Torville : rendre-vous à 11 h, cérémonie à 11 h 15*

La seconde cérémonie sera suivie d'un apéritif à la salle de Torville.

Deux gerbes seront commandées.

Affaires diverses

Travaux sur la RD134 à Sébouville

Le Maire informe le conseil que l'enrobé sera refait dans la traversée de Sébouville d'ici la fin de l'année.

Colis des personnes de 70 ans et plus

Le conseil maintient la manière d'attribuer les colis aux personnes de 70 en plus, à savoir qu'il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune pour en bénéficier.

Point Fibre

Beaucoup de logements de la commune ne sont pas encore passés à la fibre, faute de place sur les réseaux. Une visio est prochainement organisée à ce sujet, et sur le retrait prochain du réseau cuivre.

Association des parents d'élèves

L'association remercie pour la subvention attribuée cette année ; le compte-rendu écrit des manifestations organisées sur l'année écoulée est lu aux conseillers.

Pour l'année prochaine, il conviendra d'uniformiser la subvention avec celle versée par la commune d'Engenville.

Echanges de Chemins

Olivier DUGUET interroge le maire sur les dossiers en cours. Maître CHAUMETTE-DORÉ a accepté de faire les actes, et les documents demandés ont été fournis cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Délibéré les jour, mois et an que dessus,


Le Maire,
Jérémie AMIARD